

PROCEDURE D'ORIENTATION

Après la 3ème

Réunion d'informations 13/12/2022

- Vous devez avoir activé vos codes Educonnect pour participer à la procédure,
- Il faut se connecter régulièrement à Educonnect (profil *représentant légal*) pour prendre connaissance des informations relatives à l'orientation de votre enfant,

Les E.P.O. (entretiens personnalisés d'orientation)

- Élèves dont le projet d'orientation n'est pas encore bien défini,
- Elèves dont le projet d'orientation n'est pas compatible avec les résultats scolaires,
- Entretien en janvier/février avec le Chef d'établissement, la PsyEN et le professeur principal pour aider la famille à trouver l'orientation qui permettra à l'enfant d'être en réussite.

AVANT le conseil de classe du 2^{ème} trimestre

- Saisie des intentions d'orientation du 09/01/2023 au 10/02/2023 :
 - CAP,
 - Bac Professionnel,
 - 2^{nde} GT
- Directement via l'application Téléservices en saisissant sur internet :
<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>
- Ou via l'ENT : colonne de gauche, en cliquant sur Téléservices Familles.
- Sélectionner le profil **Représentant légal** et se connecter,
- Choisir la rubrique **ORIENTATION**
- Saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.



APRES le conseil de classe du 2^{ème} trimestre

- Saisie de l'avis du conseil de classe dans l'application téléservice par La Direction,
- Vous devez accuser réception de l'avis du conseil de classe en vous re-connectant à l'application.

AVANT le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

- Saisie des intentions d'orientation du **11/04/2023** au **17/05/2023** (rubrique **ORIENTATION**) :
 - CAP,
 - Bac Professionnel,
 - 2^{nde} GT

(Même procédure qu'au 2^{ème} trimestre)

ET EN PARALLELE toujours dans la même application (rubrique **AFFECTATION**) :

- Saisie des demandes de formations et d'établissements dans lesquels je souhaite que mon enfant ait une place à la rentrée prochaine, du **09/05/2023** au **22/05/2023 (10 vœux)**
- Pour les vœux Hors Académie (uniquement 2^{nde}GT) ou les filières spécifiques (BP Sécurité, Equitation, Bachibac...) en informer le professeur principal et se rapprocher du secrétariat du collège.

APRES le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

- Saisie de l'avis définitif du conseil de classe dans l'application téléservice par La Direction,
- Vous devez vous connecter à l'application pour consulter l'avis du conseil de classe :
 - J'accepte la proposition du conseil de classe et je la valide. La procédure est terminée et la décision d'orientation de mon enfant est définitive.
 - Je n'accepte pas la proposition du conseil de classe et je prends immédiatement rendez-vous avec le chef d'établissement pour en discuter.
 - Attention, la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation

AFFECTATION ET INSCRIPTION

DE FIN JUIN A DEBUT JUILLET

- Les résultats de l'affectation sont généralement remis à votre enfant après les dernières épreuves du DNB.
- Sinon, connectez-vous à l'application pour prendre connaissance de la notification d'affectation.
- Allez inscrire votre enfant dans son futur établissement au plus tard dans les 72 heures après la notification d'affectation.

INFORMATIONS DIVERSES

- Si votre enfant souhaite obtenir une 2^{nde} GT avec une option spécifique (audio-visuel...), il faut également demander la 2^{nde} GT sans option.
- Quels que soient les vœux formulés en 2^{nde} GT, il faut toujours demander en plus le lycée de secteur.
- Si votre enfant souhaite faire une demande en apprentissage, il faut toujours demander une formation sous statut scolaire (au cas où !)
- Pour les orientations spécifiques, ne pas attendre le début de la procédure. Se rapprocher des établissements pour connaître les différentes démarches à effectuer avant l'orientation.